

mai 2023



**Partenariat  
Mondial**  
pour une coopération efficace  
au service du développement

**DOCUMENT DE BASE  
25ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE**

# **NOTE DE FINANCEMENT**



**DevCooperation**  
#GPEDC #EffectiveCooperation



**GPEDC**



**TheGlobalPartnership**

## 1. Objectif

Le présent document fournit des informations générales pour l'ANNEXE 1 du projet de programme de travail du GPEDC, en réponse à l'appel lancé dans le [document final de Genève](#) en faveur d'un programme de travail chiffré. Ce faisant, il :

- a) Décrit la **structure de financement du programme de travail du GPEDC et son budget indicatif**,
- b) Identifie les **différentes façons dont toutes les parties prenantes du GPEDC peuvent soutenir la** mise en œuvre du programme de travail, financièrement ou en nature,
- c) fournit les **besoins budgétaires minimaux de l'équipe d'appui conjointe de la GPEDC** pour mener à bien ses fonctions essentielles pendant la durée du programme de travail et présente le déficit et les besoins de financement actuels, et
- d) L'objectif est de susciter une discussion entre les membres du comité directeur sur la manière de réussir la mise en œuvre du programme de travail en comblant les **lacunes en matière de ressources, en répondant aux besoins des parties prenantes** et en explorant les possibilités d'un **financement pluriannuel plus durable** ( ) du secrétariat du GPEDC.

## 2. Programme de travail chiffré - contributions des parties prenantes et besoins en ressources

Le programme de travail du GPEDC s'articule autour de trois résultats principaux :

- Résultat 1      **Générer des preuves par le biais du nouveau suivi dans le** but de générer des preuves plus solides sur l'adoption des principes d'efficacité au niveau national et une meilleure compréhension des défis politiques et opérationnels spécifiques au contexte qui retardent les progrès.
- Résultat 2      **Favoriser un dialogue et une action politiques éclairés.** Tirer parti des dialogues nationaux et des partenariats stratégiques pour intensifier le dialogue politique multipartite national et mondial et l'action sur les défis liés à l'efficacité au niveau national, avec l'engagement de toutes les parties prenantes concernées, afin de contribuer à des décisions politiques plus éclairées.
- Résultat 3      **Favoriser la prise de conscience politique et l'assimilation.** Adopter des mesures de sensibilisation et d'information ciblées pour accroître la prise de conscience politique des avantages et de l'adoption d'une coopération au développement efficace et d'un apprentissage systématique.

Ces trois résultats essentiels sont mis en œuvre grâce 1) au soutien du secrétariat du GPEDC (équipe de soutien conjointe) et 2) à l'action collective des membres du GPEDC. Ils constituent les besoins de financement primaires et immédiats du GPEDC pour la mise en œuvre du programme de travail.

### 2.1. Budget JST de l'OCDE/PNUD

Pour soutenir les trois principaux résultats, le PNUD et l'OCDE ont développé une division du travail sur la base de l'avantage comparatif et des forces des deux organisations hôtes. D'un coup d'œil, cela implique les éléments suivants, conformément aux fonctions essentielles de la JST<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Une ventilation plus détaillée peut être trouvée dans la Division du travail de l'OCDE/PNUD.

1. Gestion du processus de suivi et du processus-cadre (OCDE : méthodologie, collecte et analyse des données ; PNUD : mise en œuvre au niveau national, depuis le début et l'institutionnalisation jusqu'au dialogue et à la planification de l'action),
2. Services de secrétariat et de conseil aux coprésidents et au comité de pilotage Services de secrétariat (dirigés par l'OCDE) et services de conseil et de partenariat (dirigés conjointement par l'OCDE et le PNUD) aux coprésidents et au comité de pilotage,
3. Plaidoyer, communication stratégique, apprentissage et gestion des connaissances (sous la direction du PNUD).

Comme indiqué dans le document final de Genève, la capacité de l'équipe commune de soutien à remplir ces fonctions dépend de l'adéquation, de l'équilibre et de la prévisibilité des ressources de l'OCDE et du PNUD.

Les rôles et le soutien supplémentaires de la JST nécessiteront des ressources additionnelles qui devront être mobilisées une fois que l'ensemble des besoins de financement du tableau ci-dessous auront été satisfaits, et devraient être examinés par le comité directeur dans le cadre de ce programme de travail chiffré.

D'un coup d'œil, les besoins minimaux en ressources des deux institutions pour mener à bien les fonctions essentielles de la JST sont les suivants <sup>2</sup> :

**Tableau A. Besoins en ressources JST (tous les chiffres sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés)**

Fonction principale	OCDE (EUR)				PNUD (USD) <sup>3</sup>			
	2023 <sup>4</sup>	2024	2025	2026	2023	2024	2025	2026
Résultat 1 : Suivi	884,705	884,705	A CONFIRMER	A CONFIRMER	1,066,440	878,021	1,121,237	1,043,237
Résultat 2 : Dialogues nationaux et partenariats stratégiques	530,823	530,823	A CONFIRMER	A CONFIRMER	717,592	781,383	781,383	781,383
Résultat 3 : Plaidoyer et sensibilisation ciblés	88,470	88,470	A CONFIRMER	A CONFIRMER	414,622	465,412	465,412	497,812

<sup>2</sup> Une ventilation détaillée de ces chiffres annuels récapitulatifs peut être fournie par la JST.

<sup>3</sup> Chiffres en date de mai 2023. Les chiffres incluent les SGM. Le fait d'atteindre le montant minimum de ressources de la JST permettra de soutenir les pays partenaires qui choisissent de mener l'exercice de suivi dans le pays. En moyenne, sur la base des cycles de suivi précédents, cela représenterait environ 20 à 25 pays par an en termes de capacité que la JST pourrait soutenir si ce nombre de pays choisissait d'effectuer le suivi. Ce chiffre ne tient pas compte de la dernière année du programme de travail, en 2026, qui sera consacrée à la préparation d'un rapport mondial.

<sup>4</sup> Tous les chiffres sont indicatifs, conformément au plafond de financement fixé dans le cadre du Programme de travail et budget (PTB) 2023-2024 du CAD de l'OCDE, et se composent d'un mélange de contributions évaluées, de contributions volontaires non affectées et de contributions volontaires affectées au GPEDC. Ces montants ne comprennent pas les contributions des non-membres du CAD qui peuvent être utilisées en plus de l'enveloppe de financement fixée pour les contributions du CAD à l'OCDE/JST et qui permettraient de couvrir des besoins de ressources supplémentaires. L'enveloppe de financement convenue dans le cadre du CAD de l'OCDE 2023-2024 est nettement inférieure aux ressources prévues dans le précédent PTB (- 6,5 personnes) et représente les montants minimums absolus pour les aspects essentiels du travail méthodologique sur le suivi et les fonctions d'appui de base du secrétariat à réaliser. En dessous de ce seuil, les fonctions critiques ne seront pas toutes exécutées (telles que le soutien à l'organisation substantielle des réunions du Comité directeur, la validation des données de suivi pour assurer la qualité de l'exercice de suivi, la production de notes de synthèse par pays et d'autres produits analytiques sur la base des données brutes).

<b>TOTAL</b>	1,504,000	1,504,000	A CONFIRMER	A CONFIRMER	2,198,654	2,124,816	2,368,032	2,322,432
<b>Lacunes actuelles en matière de ressources<sup>5</sup></b>	<b>815 000</b>	<b>1.5m<sup>6</sup></b>	<b>A CONFIRMER</b>	<b>A CONFIRMER</b>	<b>901,433</b>	<b>1,924,816</b>	<b>2,368,032</b>	<b>2,322,432</b>
<b>Budget supplémentaire dirigé par les membres pour les activités de base</b> telles que les réunions en personne du comité directeur, les sommets, les réunions de haut niveau, les frais de déplacement et d'interprétation, etc. <sup>7</sup>								

**Tableau B. Conventions de subvention en cours et pipeline**

OCDE			PNUD			
Donateur	Montant (EUR)	Durée de la subvention	Donateur <sup>8</sup>	2022	2023	2024
Canada	156,643	date de fin 31.12.2025	Canada	518,024	A CONFIRMER	A CONFIRMER
ROYAUME-UNI	114,152	date de fin 31.03.2023	CE		A CONFIRMER	A CONFIRMER
Corée	57 000	date de fin 31.12.2024	ROK	300,000		
Allemagne	150,000	31.12.2023	Suède	477,920	En nature	En nature

5 Le déficit de financement OCDE/JST est calculé en tenant compte d'une partie des contributions de l'OCDE au GPEDC, des contributions volontaires reportées de 2021-2022 et des nouvelles contributions volontaires reçues pour 2023-2024.

6 Le déficit de financement pour 2024 comprend un montant de reconduction estimé nécessaire pour assurer la continuité des activités dans le cadre du PTB 2025-2026 du CAD/OCDE.

7 Couvrir les coûts ad hoc supplémentaires liés à l'organisation des comités de pilotage, des réunions de haut niveau, des réunions de haut niveau, des formations et/ou d'autres événements.

<sup>8</sup> 249 143 USD ont été reportés des contributions du cycle 2020-2023 reçues du Canada (DFATD), de la CE, de l'Allemagne (BM)Z, de la République de Corée, de la Suède et de la Suisse (DDC).

					(détachement)	(détachement)
CE	400 000	date de fin 31.10.2023	Suisse	200,000	200,000	200,000
Irlande	100 000	date de fin 31.08.2023				

### **Risques et actions de médiation**

L'absence de ressources adéquates, équilibrées et prévisibles pour l'équipe commune de soutien a des conséquences importantes. Si les besoins en ressources à court terme de l'OCDE et du PNUD ne sont pas satisfaits, le personnel sera encore réduit au cours du second semestre 2023. Cela aura un impact sévère sur la capacité de la JST à soutenir la mise en œuvre du programme de travail et à remplir ses fonctions essentielles. La participation, la qualité de l'engagement, l'analyse des résultats et les rapports liés à l'exercice de suivi seront entravés ou interrompus. Le dialogue et l'action politiques multipartites prévus aux niveaux national et mondial, ainsi que les efforts de sensibilisation et d'information, seront affaiblis, ce qui compromettra en fin de compte la capacité du GPEDC à fonctionner et à remplir le mandat qui lui a été confié dans le document final de Genève.

Le **comité de financement du GPEDC**, récemment rétabli et composé de membres représentant l'ensemble du partenariat, se réunira périodiquement et conviendra d'actions appropriées et de nouvelles initiatives pour élargir et renforcer la base des donateurs. Le comité de financement se concentrera à la fois sur les actions visant à répondre aux besoins immédiats en ressources de la JST et à lancer des actions de collecte de fonds afin de garantir un financement pluriannuel de la JST pour la durée du programme de travail. Il examinera les différentes modalités (contributions en nature, détachements auprès de la JST) et les modèles d'adhésion qui permettraient d'assurer un financement pluriannuel plus durable de la JST. La situation en matière de financement sera présentée à chaque réunion du comité directeur afin que toutes les parties prenantes puissent en débattre. Les coprésidents s'engageront activement auprès des membres du comité directeur pour encourager l'attribution de ressources appropriées, conformément aux rôles et responsabilités définis à l'annexe 3 du document final de Genève.

### **2.2. Exigences en matière de ressources et besoins de financement des membres de la GPEDC**

La nature du programme du GPEDC, dirigé par les membres, exige une participation et une contribution actives de tous les membres du GPEDC, conformément à l'annexe 3 du [document final de Genève](#) qui définit les modalités de travail, les rôles et les responsabilités du Partenariat mondial.

Chaque circonscription a des investissements à réaliser pour soutenir la mise en œuvre des principaux résultats du programme de travail. Ces investissements peuvent être

- **Financière**, soit par une contribution à l'équipe de soutien conjointe, soit par le financement d'activités parallèles (formations sur le suivi telles que le plan d'action local de la KOICA, réunions de haut niveau telles que le sommet multipartite indonésien, le forum de Busan ou la réunion de haut niveau du GPEDC, réunions du comité directeur en personne), soit par le financement décentralisé d'activités ou d'entités dans le pays.
- **En nature**, soit par l'affectation de capacités internes pour diriger le suivi ou contribuer à la collecte et au traitement des données, soit par la facilitation/participation à des activités de renforcement des capacités, l'apprentissage par les pairs, le soutien/la participation à un

caucus régional, le soutien à des consultations régionales et/ou à des événements de sensibilisation régionaux et mondiaux.

**Tableau C. Contributions et soutien des parties prenantes du GPEDC<sup>9</sup>**

Fonction principale	Contributions des parties prenantes du GPEDC
<b>OUTPUT 1 : Générer des preuves : Le nouveau contrôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger l'exercice de suivi et convoquer les partenaires (pays partenaires)</li> <li>• Mobiliser les représentants des groupes d'intérêt au niveau national pour qu'ils participent au suivi (partenaires de développement, acteurs non étatiques).</li> <li>• Participer et contribuer à la phase initiale de suivi et à la collecte de données (partenaires de développement, acteurs non étatiques)</li> <li>• Organiser et soutenir les formations de suivi (coprésidents)</li> </ul>
<b>RÉSULTAT 2 : Favoriser un DIALOGUE ET UNE ACTION POLITIQUES INFORMÉS : Dialogues par pays et partenariats stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger des dialogues de suivi inclusifs par pays (pays partenaires)</li> <li>• Participer et contribuer aux dialogues nationaux (partenaires du développement, acteurs non étatiques)</li> <li>• Coordonner et consulter tous les groupes d'intérêt (tous les membres du comité de surveillance)</li> <li>• Accueillir et organiser des réunions en personne du comité de surveillance (coprésidents et membres du comité de surveillance)</li> <li>• Diriger les caucus régionaux et favoriser l'apprentissage par les pairs (NEPAD, Asie, ALC, etc.)</li> <li>• Développer et entretenir des partenariats stratégiques (UNDS, CAD, BMD, pays du Sud, secteur privé, chercheurs, etc.)</li> </ul>
<b>RÉSULTAT 3 : Favoriser la prise de conscience politique et l'appropriation : actions de plaidoyer et de sensibilisation ciblées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger et participer à des événements (y compris, par exemple, le forum de Busan, les événements des Nations unies, les événements régionaux) (coprésidents, tous les membres du comité de surveillance).</li> <li>• Sensibiliser aux questions d'efficacité dans l'arène politique mondiale (coprésidents, tous les membres du comité de surveillance)</li> <li>• Accueillir et participer aux préparatifs des prochaines réunions de haut niveau (SLM) et des réunions de haut niveau sur l'efficacité, y compris éventuellement un sommet HLM4 vers la fin du programme de travail.</li> </ul>

### 2.3. Initiatives d'apprentissage thématique menées par les membres

Les initiatives thématiques sont entièrement dirigées et financées par les membres. Les besoins financiers et en nature dépendent des plans de travail de chaque initiative thématique. Chaque chef de file ou coalition d'acteurs est responsable de la mobilisation des ressources. La JST ne prévoit pas de budget pour soutenir les initiatives thématiques, mais elle apportera son aide en garantissant des synergies avec les activités principales du programme de travail.

De plus amples détails seront fournis une fois que les initiatives d'apprentissage thématiques menées par les membres auront été décidées.

### 3. Questions indicatives à débattre lors de la CMC25

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Comment avez-vous l'intention de contribuer au financement de la programmation des travaux, y compris, mais sans s'y limiter, au financement de la JST ?</b></li> <li>2. <b>Afin de garantir que l'équipe commune de soutien dispose de ressources adéquates, équilibrées et prévisibles pour soutenir la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel du GPEDC, votre organisation ou votre groupe d'intérêt serait-il</b></li> </ol>
--

<sup>9</sup> Le tableau présente des contributions qui sont indicatives et non exhaustives et qui n'ont qu'une valeur indicative.

**favorable à ce que les membres du comité directeur du GPEDC soient rémunérés pour leur adhésion ?**

- 3. Quels sont les besoins en ressources au niveau national pour mettre en œuvre le programme de travail, et quel soutien votre circonscription apportera-t-elle pour répondre à ces besoins ?**